

Sainte-Croix, le 25 avril 2013

**PREAVIS MUNICIPAL No 925-13
FONCIER**

Au Conseil communal de et à Sainte-Croix

Acquisition du bien-fonds n° 1963 situé au Champs de la Joux, propriété de la communauté héréditaire Jaques en faveur de la Commune de Sainte-Croix.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Objet du préavis

Dans le cadre de la révision du Plan Général d'Affectation (PGA) ou lors de nos réflexions à propos du développement territorial de la Commune, la problématique des zones propriété de cette dernière et encore libres de construction est systématiquement abordée.

Au printemps 2012, M. Roger Jaques représentant la communauté héréditaire Jaques, a proposé à la Municipalité de Sainte-Croix d'acquérir le bien-fonds n° 1963. Cette proposition fait suite au non renouvellement du bail par l'exploitant agricole du terrain ainsi qu'à son renoncement au droit de préemption en cas de vente.

Situation actuelle

Actuellement colloquée dans la zone « mixte de constructions sportives et touristiques », l'acquisition de cette parcelle est une opportunité à saisir pour la vision à long terme de l'extension des activités liées au Centre Sportif des Champs de la Joux.

Dans l'attente de son développement, cette parcelle pourra être mise en location sous forme de bail à ferme.

Désignation cadastrale

Immeuble	Plan	Commune de Sainte-Croix	Surface	Estimation 2001
1963	34	Champs de la Joux		
		Pré-champ	10'025 m ²	
		Surface totale	10'025 m ²	2'400.--



Propriété

Communauté héréditaire
Jaques André
Jaques Roger
Müller Christian
Müller Jean
Müller Yolande (Sueur)
Piaget Dominique (Müller)
Tissot Pierrette (Jaques)
Durussel Jean-Daniel
Bissat André
Bissat Gérard
Bissat Jean-Claude
Müller Virgine (Plounevez)
Müller Loïc
Bugnon Michel

Mentions inscrites

21.05.2012 N° 006-2012/1483/0 Faillite succession répudiée de Piaget Dominique

29.10.2012 N° 006-2012/3792/0 Faillite succession répudiée de Piaget Dominique

Servitudes

Aucune servitude inscrite.

Conditions financières et d'acquisition

Après discussion avec le représentant de la communauté héréditaire, le prix de vente a été arrêté entre les parties à **Chf 100'250.--** (cent mille deux cent cinquante) soit un prix de Chf 10.-- le m². Les frais d'acquisition, env. **Chf 9'750.--** (neuf mille sept cent cinquante) sont à la charge de la Commune.

CONCLUSION

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINTE-CROIX

sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de sa Commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

d é c i d e :

- **d'autoriser** la Municipalité à acquérir le bien-fonds n° 1963, propriété de la communauté héréditaire Jaques
- **d'accorder** le crédit nécessaire de **Chf 110'000.--**. Le compte 9123.925 est ouvert au bilan à cet effet;
- **de financer** ce montant par un emprunt aux meilleures conditions du moment;
- **d'amortir** cet investissement sur une période de 10 ans par le compte 300.3311, la première fois au budget 2014

L'influence sur le budget sera de l'ordre de Chf 13'750.00 la première année en tenant compte des intérêts (2.5%) et de l'amortissement du prêt. Réparti sur 10 ans, le coût représente Chf 12'600.00 avec une annuité constante.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :

Le Secrétaire :

F. THEVENAZ

M. STAFFONI

Annexe : Plan du cadastre avec affectation PGA

Délégué municipal : M. Luc Martin, Municipal

Commune de Sainte-Croix

PREAVIS 925-13 F

PLAN DE SITUATION

Service technique

Sainte-Croix, le 8 mai 2013

1:2000

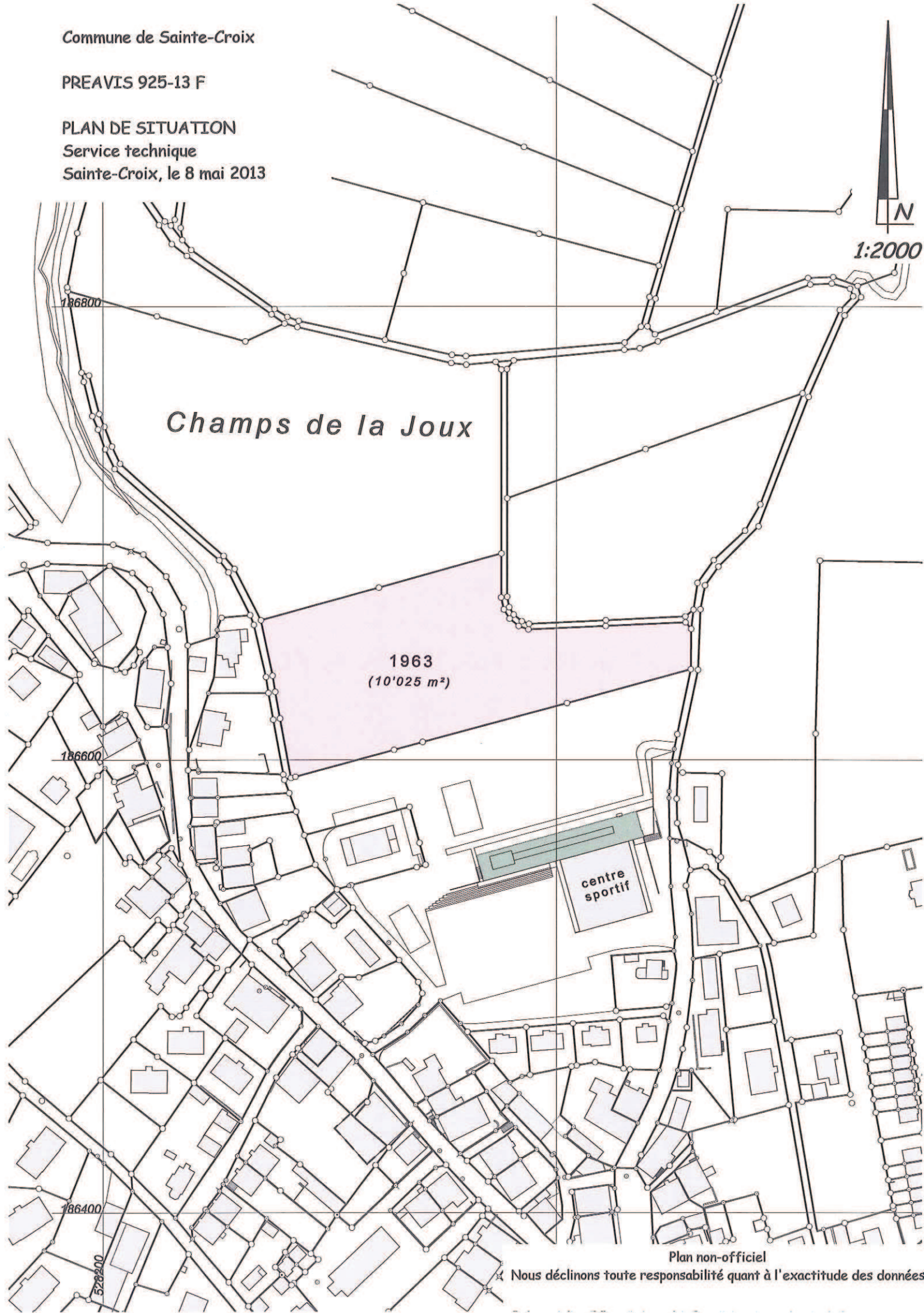
Champs de la Joux

1963
(10'025 m²)

centre
sportif

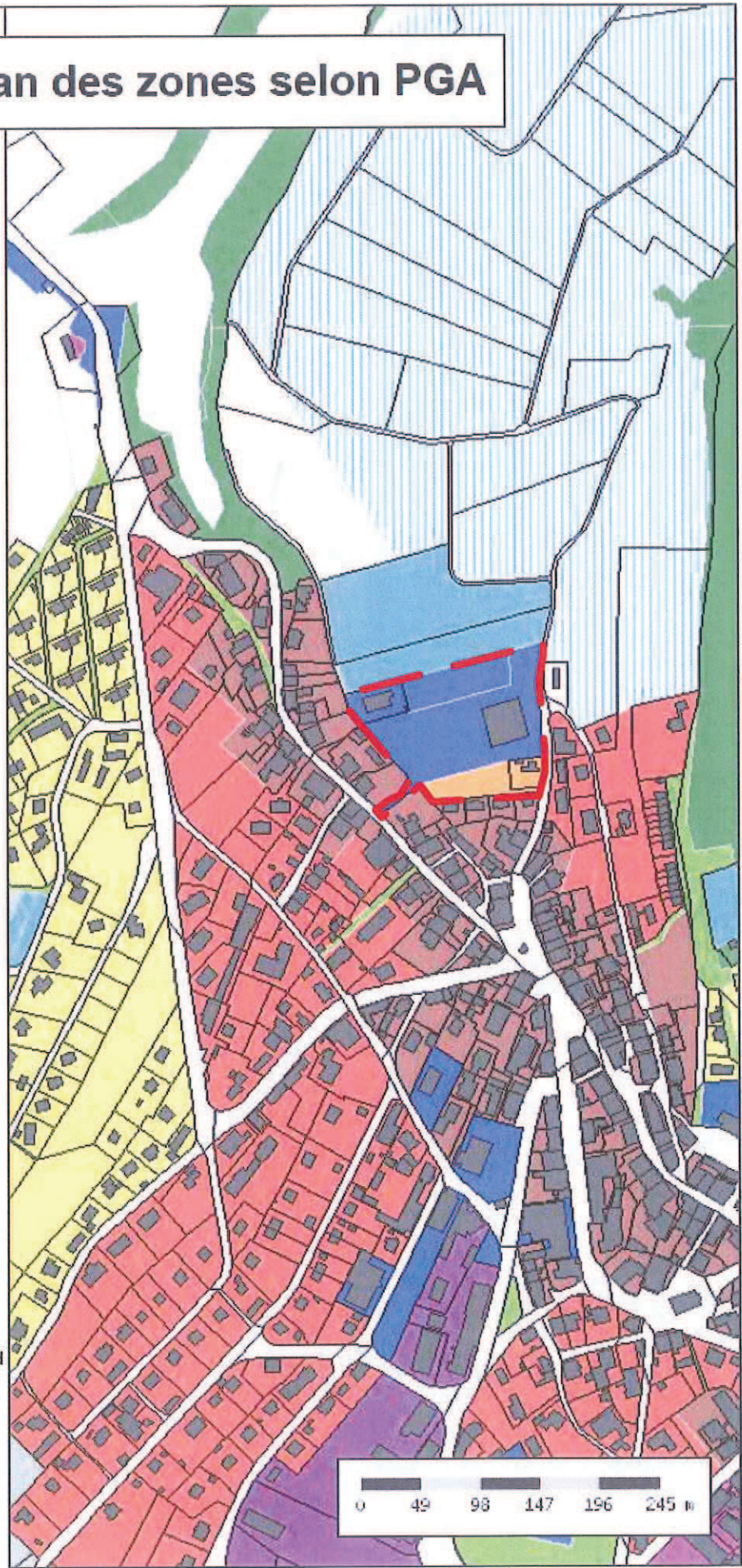
Plan non-officiel

✕ Nous déclinons toute responsabilité quant à l'exactitude des données



Plan des zones selon PGA

- Zones d'affectation
- Zone de centre hi
 - Zone de centre lo
 - Zone d'habitation de forte densité
 - Zone d'habitation de moyenne densité
 - Zone d'habitation de faible densité
 - Zone d'habitation de très faible densité
 - Zone de site construit protégé
 - Zone de hameau
 - Zone à options
 - Zone industrielle
 - Zone d'extraction et dépôt de matériaux
 - Zone d'activités artisanales
 - Zone d'activités tertiaires
 - Zone de centres commerciaux
 - Zone d'activités touristiques
 - Zone d'aéroport / aérodrome
 - Zone militaire
 - Zone d'installations (para-)publiques
 - Zone de camping
 - Zone de verdure
 - Zone de sport et loisirs
 - Zone équestre
 - Zone de golf
 - Zone de piste de ski
 - Zone intermédiaire
 - Zone réservée
 - Zone agricole
 - Zone viticole
 - Zone para-agricole
 - Zone agricole spécialisée
 - PPA Place du Stand
 - Aire forestière
 - Zone agricole protégée
 - Zone viticole protégée
 - Zone naturelle protégée
 - DP
 - Zone ferroviaire



Parcelles